



Un entretien régulier



La régie d'Eaux de Briis est entrée dans sa 4^e année de fonctionnement, et notre volonté est de poursuivre nos actions d'entretien du réseau de distribution et des équipements des abonnés. Dans cette optique, plusieurs campagnes de changement des compteurs ont été réalisées en ce début d'année : impasse des Jardins Rebus, rue File Etoupe ou chemin des Aulnettes. Le renouvellement des canalisations se poursuit. Après celles du lotissement des Couvaloux,

c'est au tour de celles du chemin de Fontenay conjointement au programme d'aménagement de voirie de la commune.

C'est aussi toujours avec la volonté d'économiser l'eau que nous nous sommes équipés de cinq nouveaux capteurs afin de pouvoir compléter le système acquis l'an dernier et couvrir entièrement la ville. Au mois de février, grâce à ce dispositif, une fuite enterrée, présente sur le réseau depuis plusieurs mois, a été isolée et réparée.

La télérelève serait-elle une bonne option pour notre régie ?

La régie voisine située à Forges-les-Bains, Eau Ouest Essonne, qui alimente les hameaux du Coudray et de Launay Maréchaux a prévu de mettre en place un système de télérelève, ce qui suscite des interrogations de la part de nos abonnés.

Nous n'envisageons pas dans l'immédiat de faire un tel investissement. En effet, il faudrait changer la moitié des compteurs afin de permettre la pose d'un module communicant. De plus, beaucoup de regards sont souvent inondés, ce qui n'est pas compatible avec la technologie employée. Certes, le fait de détecter les fuites chez les abonnés en temps réel représente un certain intérêt, mais la fréquence des fuites après compteur n'est pas très fréquente dans le bourg. Nous préférons conduire une politique d'anticipation en continuant de faire deux relèves manuelles par an et en changeant régulièrement les compteurs les plus abimés.

À l'approche des vacances d'été, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles journées de printemps.

Bernard VERA

Président de la régie "Eaux de Briis"

Le Service de l'eau vous accueille

Le mardi et le jeudi

de 9h à 12h & de 13h30 à 18h.

Les autres jours sur rendez-vous

au 250 chemin de Fontenay

à Briis-sous-Forges.

01 77 63 56 22 • eauxdebriis@briis.fr

En cas d'urgence

Uniquement pour les pannes, fuites, coupures, 24h/24 et jours 7/7 :

01 77 63 56 23

PROCHAINE RELÈVE

La première relève de l'année aura lieu du mardi 5 juin au mardi 18 juin 2019. Nous procéderons au relevé de tous les compteurs y compris de ceux des abonnés mensualisés, afin de pouvoir ajuster l'échéancier en milieu d'année si besoin.



CARTE D'AUTO RELEVÉ DE CONSUMMATION

Votre compteur ne pourra pas être relevé lors du passage de notre technicien. Vous pouvez découper la carte et nous la retourner complétée des volumes affichés sur votre compteur

QUAND PLEIN DE 15L

Date du relevé N°compteur

Nom Prénom

Adresse

Votre compteur indique : m³ (ne pas tenir compte des chiffres en rouge)

A retourner à EAUX de BRIIS, 250 Chemin de Fontenay ou à déposer en Mairie place de la libération

91640 BRIIS SOUS FORGES

Calendrier de la relève des compteurs du 5 au 18 juin 2019

Voie concernée	Relève le		
Ajoncs (rue des)	11 matin	Louis-François de Saint-Michel (rue)	13 après-midi
Amos Du texier (place)	11 après-midi	Machelard (rue)	13 après-midi
André Piquet (rue)	11 matin	Marcel Deiss (rue)	13 après-midi
Anne De Boleyn (rue)	7 après-midi	Marcel Quinet (rue)	14 matin
Antioche (rue d')	13 matin	Marguerite Sénéchal (rue)	14 après-midi
Ardillières (impasse d')	5 après-midi	Mare (impasse de la)	11 après-midi
Armée Patton (rue de l')	6 après-midi	Montesquiou (rue de)	13 matin
Aubépines (allée des)	18 matin	Moulin à Barreau (allée du)	5 après-midi
Aulnettes (chemin des)	5 après-midi	Moulin à Vent (impasse et chemin)	14 matin
Bauges (chemin des)	12 matin	Nénuphars (rue des)	11 après-midi
Bois Chaperon (chemin du)	5 matin	Oiseaux (rue des)	11 matin
Boissière (rue)	17 après-midi	Orme Maillard (rue de l')	7 matin
Bosquets (chemin des)	7 après-midi	Padoue (place de)	13 matin
Brosse (chemin de la)	18 matin	Petits Bois (impasse des)	5 après-midi
Carmel (route du)	18 après-midi	Peupliers (rue des)	11 matin
Chante-coq (hameau de)	18 matin	Pierreuse (ruelle)	14 après-midi
Chantereine (impasse de)	18 après-midi	Plaine (chemin de la)	18 matin
Charles Godin (rue)	12 matin	Potagers (impasse des)	12 matin
Château (cour du)	7 matin	Poutil (place du)	7 après-midi
Clos Moisson	18 après-midi	Prédecelle (rue de la)	11 matin
Derrière les Murs (chemin)	7 matin	Rhododendrons (impasse des)	6 matin
Division Leclerc (rue de la)	11 matin	Robert Le Bis (Place)	12 matin
Ecoles (rue des)	12 après-midi	Ronde (chemin de)	17 après-midi
Etang (rue de l')	6 matin	Roseaux (rue des)	6 matin
Ferme (place de la)	13 matin	Roussigny (rue de)	18 matin
File Étoupe (rue de)	12 matin	Sablons (chemin des)	5 matin
Fontaine de Ville (rue)	12 après-midi	Saint-Denis (rue)	7 après-midi
Fontenay (chemin de)	14 matin	Sainte-Croix (rue)	7 matin
Frileuse (allée de)	18 matin	Saint-Pierre (allée de)	18 matin
Garenne (chemin de la)	5 matin	Sapins (rue des)	11 après-midi
Gironde (chemin de la)	17 après-midi	Saules (impasse des)	6 matin
Guillaume De Lamoignon (rue)	13 matin	Serpy (chemin et lieu-dit)	5 après-midi
Invilliers (chemin d')	18 matin	Simon De Montfort (rue)	12 matin
Jacqueline de Trie (rue)	13 matin	Troènes (rue des)	11 matin
Jardins rebus (Impasse et sente)	12 après-midi	Trousset (rue)	12 matin
Justice (chemin de la)	17 matin	Tulipes (rue des)	11 matin
Libération (place de la)	7 matin	Verdureau (passage)	11 après-midi
Lieutenant Lemoal (rue du)	17 après-midi	Vieille Terrière (rue de la)	14 après-midi
		Vignes (chemin des)	17 matin

Pour les personnes dont le compteur est inaccessible (en dehors de la voie publique), nous vous demandons d'en libérer l'accès, de nettoyer le regard et si besoin d'en pomper l'eau. En cas d'absence, merci de nous communiquer votre index en remplissant le carton qui sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également nous le faire parvenir, sur le coupon présent au recto, sur papier libre ou par email à l'adresse eauxdebris@briis.fr en précisant bien votre nom et la date du relevé.